

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FHF SALUE L'AMENDEMENT BUDGÉTAIRE PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT POUR LES HÔPITAUX PUBLICS, ET RAPPELLE QU'IL FAUDRA ALLER PLUS LOIN DANS LE CONTEXTE D'INFLATION

- Un amendement déposé par le gouvernement lors de l'examen du PLFRSS prévoit de rehausser l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) de 750 millions d'euros, dont 600 millions d'euros pour l'hôpital public.
- La FHF salue cette augmentation, qui traduit concrètement les engagements pris par le Président de la République le 6 janvier dernier, mais rappelle que 600 millions d'euros supplémentaires seraient nécessaires pour tenir compte pleinement de l'inflation.

La Fédération hospitalière de France (FHF) salue l'effort du Gouvernement.

L'abondement de 600 millions d'euros au budget des hôpitaux publics traduit l'engagement du Président de la République, réaffirmé le 6 janvier dernier auprès des hospitaliers, comme celui du ministre de la Santé et de la Prévention. Ces financements permettront notamment de prolonger les mesures d'urgence concernant la rémunération du temps de travail de nuit dans les établissements de santé, dans l'attente de travaux de fond sur la rémunération de la permanence des soins et des contraintes à l'hôpital.

Au-delà de cette enveloppe, la FHF rappelle qu'il sera également nécessaire d'abonder l'ONDAM 2023 rectifié pour compenser les coûts liés à l'inflation lors du prochain PLFSS.

La FHF estime à ce stade que la rectification totale de l'ONDAM initial pour 2023 devrait être de 1,2 milliard d'euros pour couvrir les nouvelles dépenses. Ce montant correspond aux 600 millions d'euros abondés par voie d'amendement au PLFSS rectificatif pour 2023, auxquels s'ajoute un besoin de financement de 600 millions supplémentaires au titre de l'inflation.